

« J'ai un problème avec mes voisins »

« Nous nous séparons, à qui devons nous nous adresser ? »

« Je n'arrive plus à payer mon loyer ? »

« A qui s'adresser en cas de violences conjugales ? »

« Je viens d'être licencié, quels sont mes droits ? »

«...» ?

espace
info
écoute

Médoc Cœur
de Presqu'île
communauté de communes

ACCUEILLIR | INFORMER | ÉCOUTER | ORIENTER

Qu'est ce que l'espace info écoute ?

L'**Espace INFO Écoute** est un lieu d'accueil gratuit et ouvert à tous. Il permet d'avoir accès à une information de proximité, à des consultations sur les droits et les devoirs et de bénéficier d'une aide dans les démarches juridiques et administratives. Cet espace offre des permanences d'accès au droit et juridiques spécialisées.

- Droit de la famille
- Droit du travail
- Droit du logement
- Difficulté avec un service public
- Droit de l'enfant
- Prévention des expulsions
- Droit des étrangers
- Lutte contre les discriminations
- Violences faites aux femmes
- Aides aux victimes
- Surendettement
- Médiations
- Emploi
- Insertion
- Formation
- Résolution amiable entre particuliers
- Maison des adolescents
- Permanences CAF

Comment ça marche ?

- 1 Contactez L'**Espace INFO Écoute** au **05 56 41 41 39**
- 2 Exposez votre situation notre agent d'écoute
- 3 Vous serez orienté vers la permanence adaptée tenue par un professionnel

(Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)

Médoc Cœur
de Presqu'île
communauté de communes

10, place du Maréchal Foch 33340 Lesparre-Médoc
Tél. 05 56 41 66 60 / Fax : 05 56 41 04 35
eie@medoc-cpi.fr medoc-cpi.fr

